

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

le 27 novembre 2023
19 h 00
Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

- 1. Bienvenue et annonces par le maire**
- 2. Mot d'ouverture**
- 3. Appel à l'ordre**
- 4. Confirmation du quorum par le greffier**
- 5. Déclaration de conflit d'intérêts**
- 6. Adoption de l'ordre du jour**
- 7. Présentations, requêtes et pétitions**
 - 7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC**
 - 7.2 Présentation - mise à jour - transport à la demande et taxibus (Jérémie Aubé)**
- 8. Questions du public**
- 9. Adoption des procès-verbaux**
 - 9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2023**
- 10. Motions (mémoires) et nominations**
 - 10.1 Administration**

- 10.1.1 Ratification - directives adoptées à huis clos
- 10.2 Mobilité urbaine
 - 10.2.1 Prolongation d'entente - service de transport à la demande et taxibus
- 10.3 Nominations
 - 10.3.1 Comité consultatif en matière d'urbanisme
 - 10.3.2 Échec au crime N.-B.
- 11. Arrêtés municipaux
- 12. Avis de motion
- 13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil
- 14. Levée de la réunion

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 10.1.1.
Titre: Ratification - directives adoptées à huis clos
Date: le 27 novembre 2023

Que le conseil ratifie les directives adoptées lors de réunions du conseil tenues à huis clos portant sur les sujets suivants :

1. Entente de développement - av. Principale-Ouest - 725026 N.B. Inc. (adoptée le 13 juin 2022)
2. Sentier Ligne Côtière - demande de financement - CSRSE (adoptée le 8 mai 2023)
3. Plan d'action - Fonds pour accélérer la construction de logements (adoptée le 10 juillet 2023)

DIRECTIVE

Réunion à huis clos du conseil

No. du point: 1.
Titre: Entente de développement – av. Principale-Ouest – 725026 N.B. Inc.
Date: le 13 juin 2022

Que le conseil donne une directive au personnel du Secteur d'ingénierie de préparer une entente entre la Ville de Dieppe et le promoteur *725026 N.B. Inc.* visant l'acquisition de terrain et l'ajout de stationnement et de trottoir sur l'avenue Principale-Ouest.

ADOPTÉE

DIRECTIVE

Conseil municipal - Réunion à huis clos

No. du point: 1.
Titre: Sentier Ligne Côtière - demande de financement - CSRSE
Date: le 8 mai 2023

Que le conseil autorise *Plan360*, une division de la Commission de services régionaux du Sud-Est (CSRSE), à soumettre une demande de fonds d'immobilisation en vue de compléter la planification et la construction du sentier de la ligne côtière à l'extérieur de la limite urbaine de Dieppe, tel qu'indiqué à la carte A dans le document soumis par la CSRSE en date du 12 avril 2023.

ADOPTÉE

DIRECTIVE

Conseil municipal - Réunion à huis clos

No. du point: 1.
Titre: Plan d'action - Fonds pour accélérer la construction de logements
Date: le 10 juillet 2023

Que le personnel poursuive l'élaboration du plan d'action comprenant les sept initiatives présentées dans le but de soumettre une application au programme du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 10.2.1.
Titre: Prolongation d'entente - service de transport à la demande et taxibus
Date: le 27 novembre 2023

Que le conseil autorise la prolongation de l'entente de service de transport à la demande et taxibus (navette) avec le fournisseur Maurice Richard jusqu'au 31 mars 2024.

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 10.3.1.
Titre: Comité consultatif en matière d'urbanisme
Date: le 27 novembre 2023

Que le conseil autorise le renouvellement du mandat des membres suivants sur le *Comité consultatif en matière d'urbanisme* :

- Claudette LeBlanc - mandat se terminant le 31 décembre 2024
- Raymond Landry - mandat se terminant le 31 décembre 2026
- Richard Gaudet - mandat se terminant le 31 décembre 2024

RÉSOLUTION

Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 10.3.2.
Titre: Échec au crime N.-B.
Date: le 27 novembre 2023

Que le conseil autorise le renouvellement du mandat d'Yvon Comeau au conseil d'administration d'Échec au crime N.-B. pour un autre mandat se terminant le 31 décembre 2026.